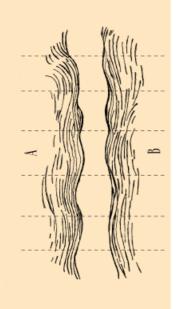
TRAVAUX DES COLLOQUES LE COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE, 1916-2016. L'ÉMERGENCE, LE DEVENIR

Éditeurs scientifiques : Daniele GAMBARARA, Fabienne REBOUL.

Bruno Molina TURRA, « L'écriture dans le projet saussurien et le *Cours de Linguistique Générale* : un parcours de lecture »

Communication donnée dans la session de Daniele Gambarara, *Construction du CLG*, au colloque Le Cours de Linguistique Générale, 1916-2016. L'émergence, Genève, 9-13 janvier 2017.



CERCLE FERDINAND DE SAUSSURE

N° D'ISBN: 978-2-8399-2282-1

Pour consulter le programme complet de la session de Daniele Gambarara,

Construction du CLG:

https://www.clg2016.org/geneve/programme/session-11/





L'ECRITURE DANS LE PROJET SAUSSURIEN ET LE *COURS DE LINGUISTIQUE GENERALE*: UN PARCOURS DE LECTURE

Bruno Molina Turra Universidade Estadual de Campinas – UNICAMP | Brésil bruno.m.turra@gmail.com

Ce travail a pour but de reprendre la discussion sur le lieu de l'écriture dans l'œuvre saussurienne à partir de la lecture croisée d'un fragment du Cours de Linguistique Générale, dont quelques éléments de sa construction, avec l'essai intitulé Inscriptions phrygiennes, publié en 1898. Au cours de cette lecture croisée, nous nous sommes intéressés à la manière dont le signe, négatif et différentiel, apparaît dans l'essai dans lequel Saussure vise à établir le texte des inscriptions phrygiennes et sa formulation postérieure dans le CLG. Le choix de cet essai peu mentionné dans les études saussuriennes se justifie par le fait que, à la différence d'autres passages du corpus saussurien où le linguiste cherche à conceptualiser ou à attribuer une place à l'écriture, dans ce texte Saussure la prend, en fait, comme objet d'analyse. Notre incursion dans l'essai n'a pas pour but de commenter sa contribution à la paléographie ou même au déchiffrage des pierres découvertes. En effet, notre objectif est d'observer la façon dont le linguiste a travaillé sur ce qu'il appellera signes d'écriture dans le CLG.

1. L'écriture et le CLG

Les éditeurs du CLG ont dédié un chapitre entier à l'écriture dans l'Introduction du livre. Ce chapitre, le sixième, Représentation de la langue par l'écriture, a surtout comme origine les leçons données en 1910, entre le 6 et le 13 décembre, selon les cahiers de Dégallier. C'est pendant ces trois leçons qu'on rencontre les exemples bien connus du CLG: la gageure, le roi, l'oiseau, les Lefèvre, en soulignant que le deuxième et le dernier exemples ont été utilisé par Saussure depuis le cours de 1907. Le chapitre suit presque intégralement les notes du troisième cours, avec quelques inclusions des cours antérieurs sur ce thème.

En ce qui concerne les sections du chapitre, "Nécessité d'étudier ce sujet", "Prestige de l'écriture; cause de son ascendant sur la forme parlée", "Les systèmes d'écritures", "Cause du désaccord entre la graphie et la prononciation" et "Effets de ce désaccord", la première et la quatrième proviennent intégralement du troisième cours, la deuxième reprend des fragments des deux cours antérieurs, la troisième a comme fondement le cours de 1910-11, avec un petit ajout sur l'écriture chinoise qui vient des premiers cours; et, finalement, la cinquième, provient aussi presque intégralement du troisième cours, à la seule exception de la brève mention de l'absence de consonnes doubles dans la langue française et leur prolifération dans son écriture.

Dans le chapitre édité par Bally et Sechehaye, le caractère extérieur, secondaire et, donc, subordonné de l'écriture par rapport à la langue devient clair. Elle est le voile, le décalque - imparfait - de la langue parlée. C'est fondamentalement sur ce chapitre que se fonde ce qu'on interprétera, dans les années suivantes, comme la position de Saussure sur l'écriture.

En 1939, par exemple, le linguiste pragois Josef Vachek affirme que Saussure comprend l'écriture comme subordonnée à l'oralité : sa seule fonction est celle de la représenter. Une lecture évidemment fondée sur le chapitre 6 de l'introduction du CLG. Vachek affirme encore que telle position de Saussure aurait comme fonction plutôt une rupture avec la vision et le travail de la philologie par rapport à la langue que l'établissement d'une base épistémologique pour penser l'écriture.

En effet, si l'on reprend les notes de Riedlinger (KOMATSU & WOLF, 1996) par rapport au premier cours, on voit que Saussure cible ce qui est pour lui une des grandes erreurs de la linguistique de l'époque, celle de prendre comme objet la relation entre mot écrit et mot parlé. Sous le titre « Analyse des erreurs linguistiques », Saussure remarque que le signe écrit est extérieur à la langue et donc que « le mot écrit n'est pas coordonné au mot parlé mais <il> lui est subordonné » (Ried., p. 5). De ce fait, l'écriture ne fait que falsifier la langue, et ne doit donc pas faire partie de l'objet de la linguistique. Il y a ici, chez Saussure, un geste de construction d'un nouvel objet linguistique, autre que la philologie de ses prédécesseurs : le mot parlé est l'objet exclusif de la linguistique. Cette

position ne reflète pas seulement ses propres inquiétudes, graduellement formulées depuis la dernière décennie du siècle antérieur, mais correspond aussi, chronologiquement, à son investiture à la chaire précédemment occupée par le professeur Wertheimer, le grand rabbin de Genève et essentiellement un excellent talmudiste, mais, selon De Mauro, un philologue peu versé dans les sujets linguistiques (DE MAURO, p. 324).

Dans la deuxième année du cours, l'écriture apparaît aussi au début du semestre, mais dans un contexte différent. Lorsqu'on reprend les notes de Riedlinger et celles de Patois (KOMATSU & WOLF, 1997), on voit que, le 12 novembre 1908, après avoir établi qu'"on doit soigneusement distinguer le mot écrit du mot parlé et que seul le mot parlé est l'objet véritable de la linguistique", Saussure énumère les caractéristiques fondamentales qui définissent un système de signes, en prenant comme exemple l'écriture. Il conclut qu' "on retrouve tout cela dans la langue". Dans la leçon suivante, lorsqu'il parle de l'arbitraire du signe, une fois encore l'écriture figure comme modèle. Cet extrait n'apparaît pas dans le chapitre du CLG consacré à l'écriture. Les éditeurs l'insèrent dans la deuxième partie du livre, dans le chapitre portant sur la valeur.

Le sixième chapitre de l'Introduction n'est pas, donc, le seul moment du CLG où l'on trouve l'écriture. Un autre moment emblématique du CLG, qui nourrit la lecture de la vision saussurienne de l'écriture, surtout à partir de la démarche grammatologique de Derrida et, après lui, de ses critiques (Chiss et Puech, Anis, Testenoire, parmi d'autres), est justement le fragment du deuxième cours où l'écriture figure comme fondement de l'établissement des principes sémiologiques.

Si dans l'Introduction, les éditeurs compilent les théorisations saussuriennes sur l'écriture, au chapitre de la valeur, l'écriture n'est mise en scène que comme « terme de comparaison » (CLG p. 165). Encore une fois, le travail des éditeurs déplace des fragments des trois cours en produisant d'autres formes de lectures. Bref, si l'essentiel du chapitre sur la valeur vient du troisième cours, le fragment où Saussure « compare » la langue et l'écriture pour réaffirmer le caractère de la valeur nous renvoie au début du deuxième cours où la sémiologie est présentée comme « une science plus large que la linguistique [...] [dont] la langue occupera le compartiment principal ». (Komatsu & Wolf, 1997, p.7). C'est surtout à partir de ce fragment que Chiss et Puech (1986) trouvent une alternative pour penser, avec Saussure, l'écriture au-delà de la représentation. C'est alors comme opération de formalisation que l'écriture assumera un rôle dans le chapitre de la valeur. Ce rôle est soutenu par les auteurs avec une formulation de Safouan: "Pour savoir comment la langue est faite, il faut d'abord l'écrire, et non l'inverse". Dans le même cadre, c'est-à-dire en voyant dans la pensée de Saussure un lieu pour l'écriture, autre que celui de la représentation de l'oralité, Testenoire (2012, 2013, 2016) examine dans les différents textes du corpus saussurien les ambivalences de la conception d'écriture, parfois approchée de celle du VIème chapitre, comme la théorie du Stab, où chaque élément représente un phonème, parfois plus proche de la définition du chapitre IV, comme analogue de la langue.

2. L'essai paléographique

Le texte sur les inscriptions phrygiennes est élaboré une année après la découverte d'Ernest Chantre¹. Malgré une publication tardive en 1898, l'échange de correspondance avec le paléographe Alfred Boissier et l'académique Joachim Menant prouve l'intérêt de Saussure pour ce matériel dès septembre 1895 (cf. QUIJANO, 2014). Selon Joseph (2012, p. 425), Saussure a travaillé avec Chantre pour le déchiffrage des pierres.

À la même époque, entre 1894 et 1896, le linguiste genevois donne des cours sur des inscriptions grecques archaïques et perses (cf. LINDA, CFS49, p. 77). C'est également de cette période que date l'opuscule "De l'essence double du langage", découvert en 1996. Selon Joseph (2012, p. 380) la rédaction de « De l'essence double... » a débuté à la fin de 1891 et a été reprise en 1984-5, pendant la préparation de l'article en hommage au linguiste américain William Dwight Whitney (cf. JOSEPH, p. 411). Dans les deux textes – l'opuscule et l'article à Whitney – on trouve des formulations sur

¹ Ernest Chantre a été le responsable pour l'expédition qui a découvert les deux pierres contenant les inscriptions analysées par F. de Saussure. L'expédition a eu lieu en Euyuk, Cappadoce, en 1893. L'œuvre contient non seulement des récits de voyage, mais aussi des textes des "spécialistes les plus éminents de notre époque" (p. XVI), comme le paléographe Alfred Boissier et l'assyriologue Joachim Menant et Ferdinand de Saussure, "l'un de nos plus distingués linguistes" (p. 12).

l'écriture qui résonnent dans les cours de linguistique et qui nous aident aussi dans la compréhension de l'essai paléographique.

Dans les notes sur le linguiste américain, en accord avec Whitney sur l'affirmation du langage comme institution humaine, Saussure ajoute que « c'est une institution humaine, mais de telle nature que toutes les autres institutions humaines, sauf celle de l'écriture, ne peuvent que nous tromper sur la véritable essence, si nous nous fions par malheur à leur analogie ». Il ajoute encore que « [...] le langage est une institution SANS ANALOGUE (si l'on y joint l'écriture) » (ELG, p. 211). C'est intéressant d'observer le mouvement de Saussure vers l'établissement d'une analogie entre le langage et l'écriture, dans la forme d'addenda, "sauf celle de l'écriture" en italique (!) et "si l'on y joint l'écriture" entre parenthèses.

Dans le cas de l'opuscule sur la double essence, en même temps que l'écriture est analogue ainsi qu'homologue à la langue, Saussure réitère le caractère secondaire, subordonné de l'écriture (ELG, p. 48), en s'insérant dans la tradition logocentrique qui remonte à Platon, soulignée par Derrida. Lorsque Saussure discute l'"inconscience du son des mots en lui-même" (un habitant de la ville de Cher peut bien vivre sans jamais se rendre compte que le son du nom de la ville ne diffère pas du son quand il dit "cher ami"), le linguiste utilise un exemple relatif à l'écriture et, ensuite, il conclut :

« D'une manière plus générale il me semble que, soit dans le champ de l'effet individuel (=sémiologique) soit dans la perspective historique, les faits relatifs à l'écriture présentent peut-être pour tous les faits sans exception qui sont dans le langage une mine d'observations intéressantes, et de faits non seulement analogues mais complètement homologues, d'un bout à l'autre, à ceux qu'on peut discerner dans le langage parlé ».

Juste après, dans le même texte, Saussure poursuit donc une équivalence entre le signe linguistique et celui de l'écriture : « Pour l'écriture le *sens* est représenté par le *son*, pendant que le *son* est représenté par les traits graphiques ; mais le rapport entre le trait graphique et le son parlé est le même qu'entre le son parlé et l'idée. » (ELG, p. 49). Si, comme suggéré par Derrida, il y a chez Saussure une incongruité pour laquelle il fallait l'opposer à lui-même, pour Saussure cette contradiction est le cœur même "du débat sur l'objet de la 'science' dont il cherche à établir les bases " (CHISS & PUECH, 1986, p. 47).

Encore dans "De l'essence double...", dans la même page que les fragments que je viens de citer, Saussure nous laisse une note à partir de laquelle on peut finalement tisser quelques inférences avec le texte autour des inscriptions phrygiennes.

« *Note.* Je pense même que la double étude sémiologique et historique de l'écrit (la dernière devenant l'équivalent de la *phonétique* dans l'étude du langage) constitue de par la nature de l'écrit un ordre de recherches presque aussi digne d'attention que [...]. Jusqu'à présent la paléographie paraît avoir été totalement inconsciente de ce but. » (De l'essence... In. ELG, 2002, p. 50).

Même si le but central de notre présentation n'est pas de donner la priorité aux oscillations entre les termes écriture-écrit-langue écrite et aux déplacements possibles de sens que cette variation permet, il faut souligner le choix, à mon avis, malheureux, de la traduction brésilienne. Cette traduction adopte le mot *escrita* (dont les relations de sens se rapprochent de celles du mot *écriture*) au lieu de *escrito* (plus proche du mot *écrit*). Il y a encore, partout dans l'ELG, une variation pour la traduction du terme *écriture*, parfois traduit *escrita* et, d'autres fois, *escritura*.

Revenons à la note.

Saussure y réaffirme énergiquement — "je pense même" — le profit d'une science qui ait l'écriture comme objet. Une proposition qui se répétera pendant le premier cours de linguistique générale — "on a deux sciences linguistiques et il faut considérer la langue parlée tout à fait séparément de la langue écrite » mais qui sera abandonnée (cf. TESTENOIRE, 2016). Le linguiste envisage, dans sa proposition, la paléographie comme une possibilité de réalisation. Cependant, la paléographie est encore étrangère à l'effort.

Il est remarquable que même si Saussure n'ignorait pas la potentialité d'une étude de l'écriture, il présente un essai paléographique également "inconscient de ce but". Si la contribution de Saussure pour le déchiffrage des inscriptions a été limitée, Saussure n'a pas développé de

contributions pertinentes pour l'étude de l'écrit non plus. Le travail épuisant de Saussure pour la publication du texte sur les inscriptions phrygiennes nous a laissé, selon Marchese e Murano (2015, p. 101), des pages manuscrites qui montrent un vif intérêt pour l'écriture elle-même et pour la graphie de ces textes. Cependant, dans l'article publié, nous ne lisons que le résultat de ce geste de lecture, une série de descriptions minutieuses. Selon les mots de Joseph, les commentaires de Saussure sur les inscriptions sont "sad and absurd, the sort of commentary ridiculed by Nabokov in *Pale Fire*. And yet, whatever their hollowness, at least Saussure's comments are true" (JOSEPH, 2012, p.426). Les linguistes italiennes, néanmoins, attestent l'actualité de ce travail du linguiste genevois en remarquant sa mention, en 1984, par Lejeune et Brixhe, confirmant quelques-unes de ses propositions.

Le but de l'essai est délimité tout au début : « Nous avons essayé d'établir le texte – la suite matérielle des lettres – sans pousser beaucoup plus loin notre ambition » (p. 542). Même s'il s'agit d'inscriptions qui ont utilisé une version archaïque de l'alphabet grec, la langue était encore imprécise : « Il apparait que cette langue n'est autre que le phrygien, ou si tel n'est pas exactement le cas, au moins un dialecte tellement apparenté à ce dernier que la chose, dans l'état restreint de notre connaissance, revient absolument au même. » (p. 544). Très tôt, Saussure indique une autre complication, l'absence de ponctuation entre les mots. Pour lui, ce recours graphique a été décisif pour l'explication des formes midiennes, mais on ne le rencontre pas dans les inscriptions phrygiennes.

Ce qui nous intéresse dans cet essai, c'est justement le processus d'établissement des lettres qui, pour Joseph, "borders on the excessive" (p. 425), mais qui rappelle, a posteriori, ce qu'on lit dans le CLG:

« 1° les signes de l'écriture sont arbitraires ; aucun rapport, par exemple, entre la lettre t et le son qu'elle désigne ;

« 2° la valeur des lettres est purement négative et différentielle ; ainsi une même personne peut écrire t avec des variantes telles que : t, t, t. La seule chose essentielle est que ce signe ne se confonde pas sous sa plume avec celui de l, de d, etc.;

« 3° les valeurs de l'écriture n'agissent que par leur opposition réciproque au sein d'un système défini, composé d'un nombre déterminé de lettres. [...] Le signe graphique étant arbitraire, sa forme importe peu, ou plutôt n'a d'importance que dans les limites imposées par le système. » (CLG, p. 165)

Dans le déchiffrage de Saussure, c'est-à-dire, dans le passage du chiffre à la lettre, le maître genevois s'évertue précisément à la détermination des relations de valeur entre les lettres rencontrées dans le texte, comme on peut voir dans les fragments ci-dessus :

Le \varkappa [kapa] de -με \varkappa ασ [mekas] a une forme qui ne se répète nulle part dans les deux inscriptions, et qui, à la rigueur, pourrait faire conclure à une autre lettre que \varkappa (branches très courtes, légèrement tordues en forme de flamme, se rejoignant au même point du jambage vertical). Il faut cependant observer que la forme du \varkappa est en général assez variable dans les deux inscriptions (p. 547).

Les copies ont ν [ni] dans -xeve- [kene]. Déjà l'estampage me paraissait plus favorable à μ [mi], [...]. Non seulement la trace du quatrième trait constituant l'm peut encore se surprendre, mais on peut affirmer qu'un N [ni] n'eût jamais comporté une pareille distance entre la lettre dont il s'agit et la suivante ; cet intervalle est à lui seul une preuve de l'm (p. 548).

Les exemples pourraient s'ensuivre *ad nauseam*. Malgré le minutieux et presque excessif travail de déchiffrage de Saussure, l'auteur met en jeu des éléments fondamentaux de l'écriture (ponctuation, bidimensionnalité, direction de lecture, espaces entre les lettres). Malheureusement, l'"inconscience paléographique" ne lui permet aucune formulation théorique en ce sens ; ici, ces éléments n'apparaissent que comme des outils de déchiffrement.

Par contre, ce que Saussure nous montre – sans le formuler – c'est l'effet d'évidence que le système fournit à ses unités - ce qui, dans les fragments du CLG sur des différents tt, nous est déjà présenté comme entités. Dans la lecture de Pereira de Castro, soutenue par Milner (2002), nous lisons "Nous connaissons la nouveauté saussurienne : une entité peut demeurer identique à soi, même si sa

substance matérielle a changé. Par contre, il est possible d'avoir changé une entité dont la substance matérielle n'a pas changé." (2017, inédit). Or, la notion d'entité est étroitement articulée à sa position dans le système. Cette notion d'entité, la mise en système, est justement ce qui manque au déchiffrage des inscriptions. Et voici l'apport de Saussure. Son travail détaillé met en scène, ainsi, ce qui sera formalisé dans la deuxième année du cours de linguistique générale, devenu plus tard un des exemples capitaux sur la théorie de la valeur.

Si on peut lire, dès son *Mémoire*, des éléments qui contribuent à l'élaboration de ce concept fondamental, l'exercice de déchiffrage présenté dans le texte de 1898 est aussi un lieu du *corpus* saussurien où l'on est capable de voir, sinon la formulation, au moins un savoir-faire de ce qui devient un des piliers fondamentaux du projet sémiologique de Saussure : le caractère négatif et différentiel du signe.

Le CLG - ou, après-coup, la linguistique structurale –, confrontés au signe graphique et à son opacité, l'a réduit et neutralisé, en rendant difficile la possibilité d'une problématique ou d'une science de l'écriture. En relisant non seulement les cours professés par Saussure, mais aussi les textes qui constituent le corpus saussurien, on remarque une incessante reformulation de la place de l'écriture face à l'objet linguistique. Une pierre d'achoppement (HARRIS, 2003) dont la linguistique doit s'accommoder, soit en y trébuchant, soit en la contournant, mais toujours en se délimitant par rapport à elle. Autrement dit,

L'écriture est ainsi le point très précis à propos duquel, une certaine positivité de la linguistique structurale étant reconnue, cette positivité est retournée contre elle-même comme si la linguistique manifestait à la fois la nécessité d'une science de l'écriture et son impossibilité, sa nécessité dans son impossibilité. (CHISS & PUECH, 1983, p. 6).

Références bibliographiques

- ANIS, J., CHISS, J.-L., PUECH, C. (1988). L'écriture. Théories et descriptions, Bruxelles, De Boeck.
- CHANTRE, E. (1898) Recherches archéologiques dans l'Asie Occidentale. Mission en Cappadoce 1893-1894. Paris : Ernst Leroux Éd.
- CHISS, J.-L.; PUECH, C. (1986). O Cours de linguistique générale e a representação da língua pela escrita. In: CATACH, N. (Org.) *Para uma teoria da língua escrita*. São Paulo: Editora Ática, 1996.
- _____. (1983) La linguistique et la question de l'écriture : enjeux et débats autour de Saussure et des problématiques structurales. In: *Langue française*. N°59, 1983. pp. 5-24.
- CONSTANTIN, E. (2005). Linguistique générale, Cours de M. le Professeur de Saussure, 1910-1911. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 58, 83-290.
- DE MAURO, T. Notes biographiques et critiques sur F. de Saussure (1967). In SAUSSURE, Ferdinand de. *Cours de linguistique générale*, édition de Charles BALLY et Albert SECHEHAYE, Genève, Pavot, 1972.
- DERRIDA J. (1967). De la grammatologie. Paris: Minuit.
- GODEL R. (1957). Les sources manuscrites du cours de linguistique générale. Genève : Droz.
- JOSEPH, J.E. (2012). Saussure. Oxford, UK: Oxford University Press.
- LINDA M. (1995). Kommentiertes Verzeichnis der Vorlesungen F. de Saussures an der Univesität Genf (1891-1913). *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 49, 65-85.
- MARCHESE, MP.; MURANO, F. (2015). Ferdinand de Saussure et l'épigraphie. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 68, p. 95-111.
- PEREIRA DE CASTRO, M.F. (2017) Sur la construction du concept d'identité dans le CLG. (infra)

	scientifiques de Ferdinand de Saussure. Ed. par Bally C. et Gautier L. Genève : Payot.
	(1916). Cours de linguistique générale, édition de Charles BALLY et Albert SECHEHA Genève, Payot, 1972.
	(1968). Cours de linguistique générale. Tome 1, édition critique de Rudolf ENGLER, Wiesba Otto Harrassowitz.
	(1996). Premier cours de linguistique générale (1907). D'après les cahiers d'Albert Riedlin édition d'Eisuke KOMATSU et George WOLF, Amsterdam, Elsevier.
	(1997). Deuxième cours de linguistique générale (1908-1909). D'après les cahiers d'Al Riedlinger et Charles Patois, édition d'Eisuke KOMATSU et George WOLF, Amsterd Elsevier.
	(2002). Ecrits de linguistique générale. Ed. par Engler R. et Bouquet S Paris : Gallimard.
	(2014). Une vie en lettre. QUIJANO, C.M. (org.). Nantes : Éds. Nouvelles Cécile Defaut.
VAC	HEK, J. (1939). Zum problem der Geschriebenensprache. In. VACHEK, J. (1976) Sewritings in English and general linguistics. Mouton – The Hague, Paris.
TEST	TENOIRE, PY. (2012). L'origine de l'écriture, un enjeu de la linguistique saussurienne Congrès Mondial de Linguistique Française, Lyon, EDP sciences, p. 803-816. Disponível http://www.shsconferences.org/index.php?option=com_article&access=doi&doi=10.1051/shsconf/20120100145&Itemid=129
	(2013). Ferdinand de Saussure à la recherche des anagrammes, Limoges, Lambert Lucas.
	(2016) Sur la conceptualisation de la " langue écrite " dans les théorisations linguistique début du XXe siecle. <i>Dossiers d'HEL, SHESL</i> , 2016, Écriture(s) et représentations du lan